



Le Comité Départemental de Tir à l'Arc du Maine et Loire
Et le club de **MURS ERIGNE**
Ont le plaisir de vous inviter au



Concours départemental salle du 21 JANVIER 2023
CONCOURS JEUNES PAR EQUIPE DE CLUB DU 49

Tir de qualification sélectif au Championnat de France

Horaires :

8h30 : ouverture du greffe
8h45 : inspection du matériel
9h00 : échauffement de 30 minutes
9h30 : Début des tirs
Début des matches : 1h après la fin des tirs

Lieu : **Salle des grands moulins**

8, Rue Emile Demas
49610 Murs Erigné

Engagement :

20€/Equipe

Modalités :

Blasons suivant réglementation FFTA Trispots
4 archers par équipe mixte de U11, U13, U18, et 1 seul U21

Important :

Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo ou justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, avec autorisation parentale signée pour les mineurs.

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums. Salle chauffée

Qualifications :

Rythme de tir en AB/CD ou ABC en fonction du nombre de participants. 2 fois 10 volées de 3 flèches

Phases éliminatoires et finales :

Duels suivant réglementation FFTA

Inscriptions :

Les inscriptions sont à envoyer à : **Monique PITON 21, Route de Saint Melaine**
49610 JUIGNE SUR LOIRE

Autres : buvette, sandwichs. pâtisserie.....

Les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée. A envoyer au plus tard le **15 Janvier** Il ne sera procédé au remboursement de la mise que si l'organisateur est averti au minimum 48 h avant le jour de la compétition

